

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de m'avoir invité à prendre la parole à ce treizième Congrès des Ukrainiens-Canadiens. Je tiens tout particulièrement à présenter mes félicitations au Comité des Ukrainiens-Canadiens à l'occasion de son quarantième anniversaire -- une longévité qui témoigne de la vitalité de la communauté ukrainienne dans ce pays, comme d'ailleurs la présence ici de délégués représentant 28 organisations membres de l'ensemble du pays ainsi que 25 filiales du Comité dans sept provinces.

Je voudrais ce soir m'entretenir avec vous d'un certain nombre de sujets liés à la tenue prochaine à Madrid de la réunion sur la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, et plus particulièrement sur la question des droits de la personne. Ce sont là des sujets qui m'inspirent un intérêt constant depuis quelques années déjà, et au titre desquels m'incombent aujourd'hui des responsabilités particulières dans l'exercice de mes fonctions. Je sais aussi que, pour diverses raisons, ces sujets présentent un intérêt vital pour beaucoup d'entre vous. Je n'en veux pour preuve que les nombreux mémoires et l'important rapport que le Comité des Ukrainiens-Canadiens a soumis au sous-comité parlementaire qui